

N^{os} 321-322

JANVIER-JUIN 2017

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE
PUBLIÉE PAR LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 81



STRASBOURG
2017

EXTRAIT

REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Anciens directeurs :

A.-L. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA, G. ROQUES

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*

DIRECTEUR :

Martin GLESSGEN
Professeur à l'Université de Zurich /
Directeur d'Études à l'EPHE/PSL, Paris

DIRECTEURS ADJOINTS :

André THIBAUT
Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne
Paul VIDESOTT
Professeur à l'Université de Bolzano

COMITÉ DE RÉDACTION :

Monica CASTILLO LLUCH, Professeur à l'Université de Lausanne
Jean-Pierre CHAMBON, Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne
Jean-Paul CHAUVEAU, Directeur de recherche émérite au CNRS
Gerhard ERNST, Professeur émérite de l'Université de Ratisbonne
Hans GOEBL, Professeur émérite de l'Université de Salzbourg
Sergio LUBELLO, Professeur à l'Université de Salerne
Pierre RÉZEAU, Directeur de recherche honoraire au CNRS
Gilles ROQUES, Ancien directeur de la Revue
Fernando SÁNCHEZ MIRET, Professeur à l'Université de Salamanque

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Stefano ASPERTI, Professeur à l'Université de Rome
Reina BASTARDAS, Professeur à l'Université de Barcelone
Eva BUCHI, Directrice de l'ATILF
Rosario COLUCCIA, Professeur à l'Université de Lecce
Frédéric DUVAL, Professeur à l'École nationale des chartes
Steven DWORKIN, Professeur à l'Université de Michigan
Brenda LACA, Professeur à l'Université de Paris 8
Jutta LANGENBACHER-LIEBGOTT, Professeur émérite de l'Université de Paderborn
Adam LEDGEWAY, Professeur à l'Université de Cambridge
Célia MÁRQUES TELLES, Professeur à l'Université de Bahia
Gioia PARADISI, Professeur à l'Université de Rome

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de 640 pages (v. pour sa version électronique <www.eliphi.fr>, ELiPhi numérique). Les communications relatives à la rédaction de la Revue (envoi d'articles et de comptes rendus, ainsi que d'ouvrages pour comptes rendus) doivent être adressées à M. Martin GLESSGEN, Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH 8032 Zürich – Courriel: <glessgen@rom.uzh.ch>.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la *Société de Linguistique Romane*. Les articles et comptes rendus de la RLiR sont soumis à une procédure d'examen par les pairs conforme aux directives ISSAI 5600 et ISSAI 30 de l'*Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques* (<www.intosai.org>; en particulier <<http://www.intosai.org/fr/issai-executive-summaries/detail/article/issai-5600-peer-review-guideline.html>>).

Pour la mise en forme des articles et des comptes rendus, on utilisera les feuilles de style disponibles pour la RLiR (qui peuvent être téléchargées à partir du site internet de la Société: <www.sliir.org>), ou requises à l'assistant de rédaction, M. Dumitru KIHAI: <slir@rom.uzh.ch>).

Notes lexicologiques sur des interférences entre yidich et français moderne

Si les contacts linguistiques entre les parlers judéo-allemands et les variétés galloromanes d'oïl ont donné lieu à une abondance de travaux de toute sorte¹, bien plus rares sont ceux qui se sont penchés sur la question des interférences éventuelles du yidich² et du français moderne, soit, en l'espèce, depuis le XVII^e siècle jusqu'aujourd'hui. Ce n'est pourtant pas faute de matière; accusons peut-être là un manque d'intérêt de la part des linguistes³. Deux cas de figure méritent toutefois d'être mis en lumière. Singulièrement, ils relèvent tous deux de contextes argotiques, les argots étant, on le sait, des variétés prédisposant à l'absorption d'emprunts lexicaux⁴.

¹ Travaux qui portent particulièrement sur la part jouée par les variétés d'oïl dans la genèse des variétés judéo-allemandes, développant les arguments émis par M. Weinreich sur l'origine rhénane du yidich. Voir la synthèse de Fuks (1987, 23-25) et celle de Beider (2014, 41-96) qui suit des vues différentes sur la question.

² Par commodité, nous entendrons ici par *yidich* l'ensemble des variétés germaniques propres à des locuteurs juifs, dont le judéo-alsacien et les autres variétés judéo-allemandes rhénanes (ici abrégées *judall.*), même si l'inclusion de ces dernières dans l'ensemble yidich peut être jugée discutable en raison des nombreuses différences, sociolinguistiques autant que dialectologiques, qui les séparent des variétés germaniques parlées par les juifs des pays de langue slave, roumaine ou hongroise. Pour l'orthographe du glottonyme, nous suivons, ici comme dans le reste de nos travaux, les recommandations de Cohen (1953, 16): cette graphie, préconisée par Marcel Cohen, fut approuvée par U. Weinreich en personne en vertu du fait que le double *d* qui sert, dans la forme anglaise *yiddish*, à signifier le *i* bref, n'a aucun sens en français, pas plus que le digramme *sh*. Ce mot, qui a presque supplanté ses anciens synonymes (voir *infra*, n. 40), n'est d'ailleurs pas un emprunt direct du français au yidich mais à l'anglais (américain), comme cette question orthographique permet de le rappeler.

³ Pour ne citer qu'un exemple de ce désintérêt, signalons au hasard Wexler qui affirme que, dans la bibliographie des variétés romanes juives qu'il présente au lecteur, «there is no coverage of [...] the French norms of the Jews who resettled in Lorraine in the early 18th century» (1989, XIII), situation linguistique qui paraît être cependant la plus ancienne où des parlers yidich ont été en contact direct avec le français moderne.

⁴ Dauzat (1917, 4) affirme avec justesse que dans les argots, «toutes les forces créatrices du langage», dont l'emprunt, sont «hypertrophiées».

1. Emprunts lexicaux du français au yidich

Le premier cas n'est pas tout à fait inconnu et concerne les emprunts du français au yidich. Écartons d'emblée les nombreux mots d'origine yidich inégalement employés dans le français des descendants de yidichophones : ceux-ci ne sont que les traces transitoires du passage d'une langue à une autre et relèvent davantage de l'alternance codique plus ou moins stabilisée que de l'emprunt lexical proprement dit. Hormis ceux-ci, quelques mots yidich, en un nombre restreint mais significatif, ont intégré le lexique français général, hors contexte juif, et ce depuis une période relativement ancienne.

1.1. Emprunts 'départicularisés'

Tentons de donner tout d'abord une liste des emprunts du français au yidich qui ont perdu de manière avérée leur caractère de particularisme.

- *choule* subst. fém. "lieu de culte israélite, synagogue".

Emprunté à judall. *schule* / yid. שול *shul* de même sens. Ce mot, déjà employé en français par un auteur juif alsacien en 1846⁵, est attesté en argot parisien depuis 1901 chez Bruant (1901, 416; 2009, 393), cité par Sainéan (1920, 343) et repris par FEW (19, 59b, SCHULE), mais est sans doute beaucoup plus ancien étant donné sa très large diffusion géographique. Rézeau (2015, 602-603) donne plusieurs exemples de son usage récent en français d'Alsace, sous des graphies variables, mais tous ses exemples émanent de sources israélites (dont une attestation, à l'oral, chez une locutrice âgée de 5 ans en 2004). Or, ce mot est, dans le reste de la France, connu non seulement des locuteurs non juifs, comme nous l'avons constaté de notre propre expérience en complément de l'attestation argotique de Bruant, mais aussi des Israélites étrangers au rite allemand puisqu'on le retrouve même dans le français des Israélites du Sud-Ouest et de Provence où, ici et là, il tend à remplacer les formes indigènes que sont, respectivement, *esnogue* et *escole*⁶.

⁵ «Ce sont eux qui ont converti la schoule en synagogue. [...] Ne serait-il pas possible, en laissant les partisans de l'antique liturgie [*sic*] dans la schoule de la rue des Blancs-Manteaux...» (Ben-Lévi, 1846, 663). L'emprunt *schoule*, par rapport à *synagogue*, semble avoir ici un caractère de vétusté et une coloration traditionaliste.

⁶ Les attestations de mots dans les parlers juifs de Gascogne et de Provence sont tirées d'observations personnelles effectuées lors d'enquêtes de terrain en cours depuis 2014 dans le cadre de notre thèse de doctorat en préparation à l'Université de Paris-Sorbonne, *Les parlers français des Israélites du Midi*. L'âge des informateurs varie entre 55 et 92 ans.

- *goy(e)* adj. qual. et subst. “(personne) n’appartenant pas à la religion juive; ARGOT dupe (d’une transaction)”.

Emprunté à hébr. גוי *goi* “nation; (post-bibl.) personne non israélite⁷”. Si ce mot est employé dans toutes les variétés juives de France et toujours sous la même forme [ˈgɔj]⁸, on peut lui attribuer, en français général, un passage par un variété judéo-allemande en vertu du fait que les juifs *aškenazim* ont constitué, entre le XVIII^e siècle et la Seconde guerre mondiale, l’écrasante majorité de la population juive de France, population employant ce particularisme avant sa ‘départicularisation’. Celle-ci intervient tôt, par le biais argotique où le mot acquiert le second sens de “dupe, imbécile”, attesté dans l’argot des forains en 1878 chez Esnault (1965, 345a): on nomme toujours l’exclu du groupe des locuteurs. Mais son sens étymologique survit, au point qu’il s’agit aujourd’hui du plus commun: frm. *goy* ou *goï* subst. “celui qui n’est pas juif, et notamment le chrétien” est présent dans le TLF, attesté dans ce dernier dès 1844 (dans l’argot de Paris chez Vidocq) puis tout au long du XX^e siècle et, contre toute logique, présenté comme un emprunt à l’hébreu moderne (état de langue qui n’existe que depuis la fin du XIX^e siècle). Enfin, bien qu’il s’agisse du plus largement répandu de tous les emprunts dont il est question ici, il est absent du FEW⁹.

⁷ L’acquisition de ce sème tardif en hébreu rabbinique et, de là, dans les variétés juives d’Europe est en soi un phénomène complexe, sur lequel nous nous contenterons de rappeler qu’il a été source de controverse en France au Moyen Âge: lors des procès menés contre la littérature pieuse des juifs, notamment en 1240 puis encore en 1429, des censeurs chrétiens ont interprété les accusations talmudiques contre les *goyim* comme des attaques nominales contre les chrétiens, ce dont les juifs se sont défendus en invoquant diverses citations prouvant que tel sens n’existe absolument pas dans les textes (Loeb, 1885, 46-48). Il est tentant de penser que si les censeurs ont ainsi compris ce mot, c’est qu’il avait déjà dû acquérir ce sens dans le parler des juifs français de l’époque, puis s’en ‘départiculariser’, au point de permettre une telle lecture chez des hébraisants chrétiens.

⁸ Notamment dans le Midi, avec en Provence une nuance péjorative absente en Gascogne. Ce mot est aussi présent dans les parlers de la plupart des communautés juives du monde.

⁹ En outre, FEW fait venir de cet étymon hébreu (FEW 4, 189b-190a, *goï*) et de sa forme féminine (FEW 4, 190a-191b, *GOJA*) les types fr. *gouin* “homme sans vertu”, *gouine*, *goujat* et quantité de dérivés, ce qui paraît assez douteux. Ces étymologies ont été mises en doute par A. Dauzat et A. Rey, comme le rappelle Masson (2012, 256-261).

- *traiffe* adj. qual. “dont il faut se méfier (à propos d’une personne ou d’une situation), suspect, douteux”.

Emprunté à judall. *trefe* “prohibé, impur”, d’hébr. תרפה *terepha* de même sens. Ce mot est d’abord attesté en français dans un propos prêté à un mal-faiteur juif en 1828 dans les *Mémoires* de Vidocq (1829, 165): «*Traiffe*, me dit, en entrant, mon collègue l’israélite, dans cet argot hébreux [*sic*], qui était sans doute la langue favorite de notre patron, monsieur Judas. *Traiffe* ou *maron* sont une seule et même chose». On voit ici que l’origine judéo-allemande de ce mot est indiscutable¹⁰, et qu’on ne doit donc le faire remonter au rotwelsch, comme le fait FEW (17, 360b, TREFE). Il se généralise vite: en 1890, il est signalé comme appartenant au langage des voleurs, sans mention de judaïsme: «traiffe: quand deux voleurs *dévident le jars* [“parlent argot”] et que l’un ne comprend pas, ou comprend mal, il dit à l’autre *traiffe*, parle français»¹¹. Esnault (1965, 612a), qui en donne la forme argotique générale avec le sens de “coupable” et sans le dater, ce qui suppose qu’il est alors toujours usité, l’atteste aussi en 1903 dans son sens étymologique “impur (en parlant de viande)”¹². Sa diffusion peut avoir été facilitée par le fait que des dérivés d’hébr. *terepha* existent en provençal, en espagnol ainsi que dans plusieurs parlars d’Italie du Nord (FEW 20, 28a, TREFĀ; voir aussi Lokotsch 1927, 162, §2070, s. v. *terēḡā*), ce qui a pu prédisposer certains locuteurs à l’emprunt du cognat judéo-allemand¹³.

- *yite* adj. qual. et subst. (invar. en genre) “(personne) de confession ou d’origine juive, israélite, juif”.

Ce mot est attesté en argot parisien depuis 1901¹⁴ et en argot militaire dès 1917 chez Hunger (1917, s. v. *yte*), où il a été identifié, notamment par Noll

¹⁰ Comme déjà signifié, par exemple, par Noll (1991, 174).

¹¹ Virmaître (1890-1900, 172).

¹² [‘trefə] adj. qual. est attesté aussi chez une locutrice israélite à Bayonne en 2015 dans le sens de “non conforme aux règles alimentaires juives”, mais il est possible qu’il ne s’agisse que d’une variante individuelle de [‘tre’fa], à l’accentuation plus proche de l’étymon hébreu, qui est employé par les autres locuteurs de la variété juive locale.

¹³ La remise en question de l’origine hébraïque de ce mot, faite sur le tard par Sainéan (1925, 236), ne paraît en aucun cas pertinente.

¹⁴ Rossignol (1901, s. v. *guinal*) propose *yite*, auquel il donne une étymologie populaire fantaisiste, comme synonyme de *guinal* qui tendrait à le remplacer dans l’usage: «*Guinal*: Juif. On dit plutôt le mot hébreu *yite*, ou alors *youtre*». C’est sans doute cette occurrence qui est reprise par Esnault (1965, 640) qui présente ce mot comme une variante de *youtre*. Bruant (2009, 1518) cite Rossignol en 1905 mais préfère la graphie *yte*.

(1991, 134), comme un emprunt direct à judall. *jid* / yid. *yid* “juif”. Il est toujours présent dans la variété de français parlée par les Israélites de Provence sous les formes *yit(e)* [‘jit] et *it* [‘it]¹⁵ ainsi qu’à Bordeaux et à Bayonne où il n’est pas récent¹⁶. Il est d’ailleurs possible qu’il soit passé par la variété juive du Sud-Ouest avant de se généraliser, ce qui expliquerait l’adaptation de [-d] final, impossible en gascon et en français régional du Sud-Ouest¹⁷, en [-t]. Il s’agit nécessairement d’un emprunt aux parlers juifs rhénans ou est-européens et non à des variétés non juives de l’allemand. En effet, seul le yidich a /i/ tonique pour /u/ d’all. *Jude*; ce mot allemand standard est quant à lui l’étymon du type argotique *youte*, *youtre*, etc. (FEW 5, 54a, classé par erreur sous l’étymon *JUDAËUS*), au caractère péjoratif voire injurieux marqué, au contraire de *yite* qui est neutre et non connoté¹⁸.

Une seule attestation argotique parisienne ne suffit certes pas à soutenir la ‘départicularisation’ d’un emprunt. Ainsi peut-on en dire de *schaveusse* subst. masc. “sabbat, samedi”, cité par Bruant (1901, 401; 2009, 1366) et dont l’étymon judéo-alsacien *schawess* est indiscutable, puisque, de toutes les variétés de yidich, seul le judéo-alsacien a [v] pour hébr. *b* dans cet emprunt à hébr. שבת *šabath*. A-t-il vraiment été employé hors contexte juif autrement que pour railler la religion mosaïque? Le seul exemple donné par Bruant laisse penser que non: *Comme i’s sont youtes, i’s bouclent leur boutanche l’sam’di. C’est schaveusse, i’s vont à la choule*. Utilisé ici en alternance avec *sam’di*, *schaveusse* semble être une imitation plaisante et un peu dérogatoire du parler juif, dans un contexte évoquant la concurrence commerciale, plutôt qu’un emprunt réel intégré au système lexical de l’argot. Le français général disposant par ailleurs du synonyme héréditaire *sabbat* (qui tend, dans l’usage récent, à

¹⁵ Où il est assurément passé par le judéo-provençal qui fait déjà le même emprunt au XVIII^e siècle, d’après Pansier (1924-1927, 183), qui donne la forme *it*, mais, hélas, sans en donner la source.

¹⁶ Par exemple, voir l’usage littéraire qu’en fait Jean-Javal (1927, 123): «– Cet habile Levinson, c’est un *Yit*, naturellement? fit madame Dalmeida» (le roman duquel est tiré cet exemple se déroule à Bayonne).

¹⁷ Les Israélites dits portugais du Sud-Ouest de la France ont parlé gascon avant de parler la variété de français régional qui est aujourd’hui la leur, comme nous l’avons amplement démontré dans notre étude à paraître, Nahon, Peter, [2017]. *Gascon et français chez les Israélites d’Aquitaine*, Paris, Classiques Garnier, coll. «Travaux de Lexicographie».

¹⁸ Même l’emploi qu’en fait Céline (1938, 97) n’est pas à proprement parler antisémite puisque mis dans la bouche d’un juif caricatural s’écriant, au cours d’un discours, «Tout pour les yites de partout».

être concurrencé par l'emprunt à l'hébreu moderne *chabbat* [ʃa'bat]), l'instabilité et la rareté de cet emprunt judéo-allemand n'étonnent pas¹⁹.

1.2. Voies de la diffusion des emprunts

Quel fut le canal social d'introduction de ces mots en français, et de leur généralisation? Leur caractère argotique laisse croire que, adoptés dans le français de juifs exerçant une activité où l'argot était utilisé, ces mots se sont d'abord diffusés vers l'argot de ceux qui, non juifs, exerçaient la même activité, puis, de là, vers l'argot général. Cela suppose que le groupe des locuteurs initiaux – juifs – employant ces mots ont sacrifié leur identité religieuse pour reconstituer, hors du groupe proprement confessionnel, un cercle de connivence linguistique reposant sur le métier, cercle plus étendu mais aux frontières bien plus poreuses. Cela exclut donc le petit commerce israélite, milieu peu sujet à l'érosion linguistique car refermé sur lui-même: « Les marchands juifs parlent une sorte de patois juif, dont le secret est assez bien gardé »²⁰. On trouve, en revanche, au XIX^e siècle, trace de l'existence de malfaiteurs juifs allemands en France, qui avaient « leur langue »:

La bande Graft, condamnée à Caen en juillet 1858 et composée presque exclusivement de juifs, parlait un jargon composé de mots hébreux, c'est-à-dire judéo-allemands. Une feuille volante publiée à cette occasion, *L'assassinat de M. Pléchart* (Paris, 1858, in-4^o), relève ce fait que les notes trouvées chez un des criminels « étaient rédigées dans un langage où l'argot et l'hébraïsme se confondaient »²¹.

Il tombe sous le sens que dans une microsociété comme celle de hors-la-loi, certes d'origine juive, mais pour qui le crime avait préséance sur la

¹⁹ Les patois de l'Est, du fait de la proximité de la zone de contact, sont au moins trois à faire cet emprunt: Rém. *šabēs* "synagogue" (par méton.) et Châten. *chabès* "jour du sabbat" sont attestés (FEW 11, 3b, SABBATUM; pour le second, Vautherin, 1896-1901, II, 190, écrit *chabèsse*). Le Val-d'Ajol (Vosges) [fɛ:r ʃa:bəs] loc. verb. "faire le niais pour plaisanter" (ALFC 1165*) est nécessairement 'départicularisé' puisque son sens repose sur une interprétation plaisante et dérogatoire, par des individus non juifs, des proférations et gestuelles liturgiques des juifs lors des offices du sabbat. Parmi les autres langues parlées dans l'aire où les juifs emploient le yidich, seul le polonais, d'après Lokotsch (1927, 139, § 1742, s. v. *šabbaθ*) emprunte ce mot à partir de sa forme yidich *szabes*, tandis que la plupart des langues européennes possèdent un dérivé direct de l'étymon hébraïque שַׁבָּת, ou, bien plus souvent, de sa forme grecque *σάββατον* ou de SABBATUM.

²⁰ Rigaud (1878, xv).

²¹ Sainéan (1912, 8). Voir p. 8 et 9 pour d'autres mentions de malfaiteurs juifs à la même époque.

loi mosaïque²², on était moins jaloux de l'entre-soi religieux que chez d'honnêtes marchands. De là ont dû s'échapper en premier lieu vers la « langue verte » ces mots autrefois confinés au nombre des locuteurs juifs, pour en un second temps se généraliser. Le souhait formulé par l'abbé Grégoire en 1788, d'« extirper cet espèce d'argot, ce jargon tudesco-hébraïco-rabbinique dont se servent les Juifs allemands » (1968 [1788], 160), n'aura donc pas été tout à fait accompli puisque le français en porte encore la trace discrète.

1.3. Emprunts 'départicularisés' et 'reparticularisés' ou éteints

En plus de cette courte liste d'emprunts à diffusion générale, le yidich a également fourni un certain nombre de mots qui, sortis du sociolecte des juifs allemands, sont restés cantonnés à une langue spéciale au sein du français. Les mots *froum* adj. qual. "pratiquant, orthodoxe (d'une personne israélite)", *chikse* subst. fém. "femme de ménage, domestique", *chnorrer* subst. masc. "escroc", attestés tous trois, avec un sémantisme qui diverge d'avec celui de leurs étymons yidich pour les deux derniers (שיקסע *shikse* "jeune fille non juive" et שנוֹרֶר *shnorer* "mendiant"), dans les parlers des Israélites du Midi, *Sephardim* ou provençaux (et sans doute aussi dans le parler d'autres juifs francophones), sont tous trois absolument sortis de leur contexte originel pour intégrer des variétés de français dont les locuteurs, certes juifs, n'ont jamais été yidichophones. Cependant, ces mots étant toujours des particularismes au sein de variétés juives, nous en remettons la description à nos travaux, en cours, de lexicographie différentielle de ces variétés.

Un autre mot à avoir perdu son caractère de particularisme juif allemand originel, pour se trouver 'reparticularisé' dans une variété spécialisée, est *coche* adj. qual. "sain (en parlant de la viande)", attesté dans l'argot des bouchers de Paris en 1903, où Esnault (1965, 172a) le décrit comme « rare ». Il s'agit d'un emprunt à judall. *koscher* adj. qual. "licite au regard de la loi mosaïque (en parlant d'un aliment)", lui-même emprunté à hébr. כֹּשֶׁר *kašer* de même sens, antonyme de טרֵפֶה *terepha*, étymon de *traiffe* évoqué *supra*. Le même mot, par un autre canal, se retrouve dans des patois de l'Est: Belf. *coichtre* adj. qual. "préparé selon le rituel juif; fait selon les règles" et bress. *coech* adj. qual. "pur, conforme à la loi" (FEW 16, 345b, *KOSCHER*; le premier d'après Vautherin, 1896-1901, II, 198, qui écrit *co'ichtre*); dans le second cas, il semble avoir perdu sa connotation juive, comme *coche* à Paris²³. En revanche,

²² Delmaire (2011, 44-58) a ainsi montré que les bandits juifs du Nord de la France, déjà à l'époque de la Révolution et de l'Empire, évoluaient loin de tout cadre communautaire religieux.

²³ Du lexique français d'origine judéo-allemande relatif à l'abattage de boucherie, apparemment non 'départicularisé', relève l'hapax *porcheur* subst. masc. "homme

les quelques mots *yidich* appartenant au lexique culinaire et employés parfois en français dans le discours gastronomique et la littérature technique qui en relève ne nous semblent pas devoir être mis sur le même plan²⁴: dans la mesure où leur signifié ne s'est pas naturalisé hors de leur contexte culturel, on peut postuler que ces emprunts ne se sont pas, malgré tel emploi ponctuel, véritablement 'départicularisés'.

Les argots propres à des catégories de commerçants dans lesquelles les juifs d'Europe centrale et de l'Est ont été ou sont numériquement présents, notamment dans les milieux du textile ou des pierres précieuses, ont quant à eux, en toute logique, absorbé des éléments *yidich*. Dans bien des cas, l'état de délabrement de ces variétés, par ailleurs tout à fait absentes de la lexicographie argotique, est trop avancé pour pouvoir en recueillir quoi que ce soit. Une enquête sommaire auprès d'informateurs issus des métiers de la confection ou de la bonneterie n'a fourni, en plus d'un fait marginal d'étymologie populaire²⁵, qu'un emprunt au *yidich*: (*s*)*chmat*(*t*)*es*(*s*) [ʃmatɛs] subst.

chargé d'expurger le sang et les graisses impures des viandes conformes au rituel israélite" (dans Hirschler 1896, 74), formé sur **porcher* verbe trans. "nettoyer (les viandes) selon le rituel israélite", emprunt au judéo-allemand occidental *porschen* de même sens, qui, d'après Klepsch (2004, 392), est lui-même d'origine romane puisque dérivé de PURGARE (à ajouter en ce cas à FEW 9, 611b). La répartition de ce mot, limitée à la Rhénanie et donc aux aires de contact avec le galloroman, paraît confirmer cette étymologie. L'on aurait donc là un cas intéressant de mot roman repassé en français après une existence séparée en judéo-allemand où il aurait été conservé à la faveur d'une spécialisation sémantique proprement juive. Un cognat de ce verbe, *to porge*, existe en anglais et a fait l'objet d'un article du peu fiable Gold (1983, 115-117), qui suppose que la spécialisation sémantique remonte à un hypothétique 'judéo-latin'.

²⁴ Deux des plus communs sont, d'après nos observations faites à Paris ces dernières années, [ge'filtə 'fiʃ] *g(u)efilte fisch* loc. nom. masc. "carpe (ou autre poisson) à la juive" (avec graphie souvent germanisante), emprunté à yid. געפילטע פֿיש *gefilte fish* "poisson farci", et [ˈmats] *matze* subst. (généralement masc.) "pain azyme", qui reflète la forme judéo-allemande, paroxytone, d'hébr. מַצָּה *masā* subst. fém. de même sens. Les patois de l'Est, là encore (voir aussi *supra*, n. 19), portent trace de ce dernier mot à travers son composé synonyme Châten. *mascroute* subst. masc. "espèce de pain sans levain, ou biscuit plat et mince, en usage chez les Juifs, pendant le jeûne pascal" (FEW 16, 544b, d'après Vautherin, 1896-1901, III, 245, qui identifie le second élément comme fr. *croûte* – nous serions davantage enclins à y voir une adaptation du type *matzebrot* *[mas'pro:t] où all. *Brot* "pain" est réinterprété et adapté par contamination de fr. *croûte*).

²⁵ Un témoin parisien d'origine juive polonaise et ayant travaillé un temps dans le commerce du prêt-à-porter, interrogé en 2016, attribue une origine *yidich* à frm. *guelte* subst. fém. "pourcentage qu'un vendeur touche, en plus de son salaire, sur les ventes qu'il a réalisées" et à l'adjectif dérivé *guelté*. Le TLF fait dériver *guelte* d'all. *Geld* "argent", étymon auquel il n'y a aucune raison de préférer le cognat *yidich* homophone *gelt*, l'attestation du TLF en 1859 situant l'entrée de ce mot en français bien

(généralement masc. pl.) “vêtements ou étoffes de confection; (par méton.) commerce de biens textiles” emprunté à yid. שמוצו *shmate* “chiffon” (du polonais *szmata* de même sens). Ce mot, qui semble être en passe de ‘départicularisation’, possède un dérivé, *schmatologue* “commerçant en confection”, formé plaisamment avec l’élément *-logue* par analogie avec la série des noms de professions spécialisées de la médecine (*cardiologue*, *neurologue*, etc.). Pour ces deux mots, la collecte orale n’est venue que confirmer des faits par ailleurs bien présents à l’écrit²⁶.

Nous avons en revanche localisé un témoin²⁷ connaissant encore cinq particularismes propres au parler des courtiers en perles et pierres précieuses de Paris: parmi ces mots, deux sont d’origine yidich. En premier lieu se trouve *schnoreur* [ʃnɔvœʁ]²⁸ subst. masc. “petit commerçant vivant péniblement d’un négoce laborieux”, emprunt fait indépendamment de son cognat de sens différent signalé ci-dessus dans le français des Israélites du Midi, avec un développement sémantique propre et réinterprétation de la finale comme le suffixe français *-eur*, formateur de noms d’agent. Le second mot est *metsia* [me'tsia] subst. fém. “marchandise dont l’acquisition est une bonne affaire; marchandise de bonne qualité” (ex.: «Laisse tomber, c’est pas une metsia»), emprunté, avec développement sémantique par métonymie, à yid. *metzie* “bonne affaire”,

avant les vagues d’immigration yidichophone à Paris à la fin du XIX^e siècle. Mais, comme le suppose la survivance de cette étymologie populaire, l’identité phonétique de *guelte* [ˈgɛlt] avec yid. *gelt* a certainement contribué à sa vitalité dans le parler de milieu dans lesquels l’élément juif prédomina longtemps.

²⁶ [ʃmates] est présent dans la littérature francophone depuis environ trente ans, dans différentes graphies: dans ses premières occurrences, il est souvent glosé comme yidich, ce qui est plus rare aujourd’hui, l’emprunt s’étant davantage stabilisé en français (sans que soit pour autant réduit son polymorphisme graphique, ni même phonique puisqu’il est encore tantôt paroxyton, tantôt oxyton). Il figure dans le titre d’un colloque tenu à Paris en 2004 (*Shmattès, la mémoire par le rebut*), colloque dont les actes publiés (Masson, 2007) évoquent l’étymologie du mot (85-103) et attestent aussi *shmatologue* (17).

²⁷ Né en 1925 à Paris, M. Pierre Cohen a entendu jusqu’en 1956 ses parents négociants en pierres précieuses et perles, tous deux israélites de Smyrne parlant le français, l’italien et le judéo-espagnol levantin, pratiquer un commerce dont il précise qu’il était essentiellement exercé dans le 9^e arrondissement de Paris par des Arméniens et des Israélites ottomans plutôt que par des juifs du rite allemand. M. Cohen ajoute que la profession de courtier indépendant en pierres précieuses et perles est aujourd’hui éteinte, d’où la disparition de l’argot propre à ce métier, argot dont il nous a aimablement communiqué ses souvenirs tenus lors d’un entretien conduit le 14 août 2016. Qu’il en soit ici remercié.

²⁸ Dans le parler du témoin, ce mot est tantôt oxyton selon la norme phonétique française, tantôt paroxyton comme son étymon, ce qui dénote, comme pour [ʃmates] (voir n. 24), un emprunt mal fixé.

lui-même emprunté à hébr. מֵשִׂי'א *meši'ā* “fait de trouver”. Un troisième mot, *schtrop* [ʃtʁɔp] subst. masc. “marchandise (généralement pierre précieuse ou perle) de mauvaise qualité, sans valeur”, emprunté à néerl. *strop* “déception; malchance; piège”, est peut-être passé par le yidich (des négociants en diamant anversois?) ce qui expliquerait l’adaptation en [ʃ-] de néerl. [s-]. En outre, *schtrop* est attesté à l’écrit dans deux œuvres littéraires dont l’action se déroule dans le même milieu socioprofessionnel : chez Georges-Michel (1948, 154) : « Cette autre [pierre] est un *schtrop*, vous ne vous en étiez pas aperçue [sic] » et chez Rajsfus (2002, 146) en emploi métalinguistique « Plus vulgairement, un brillant à la couleur incertaine est désigné comme un < *schtrop* > »²⁹.

Signalons enfin, en dernier lieu de cette liste, un emprunt de l’argot français ancien au yidich, sans doute le plus ancien de tous, mais que l’on peut aujourd’hui tenir pour éteint. Considéré autrefois comme un emprunt au rotwelsch, argot allemand dont la matière lexicale est en grande partie d’origine hébraïque³⁰, ce mot nous paraît devoir être rattaché au judéo-allemand :

- *laffe* subst. (genre ?) “vie”.

Ce mot, déjà attesté en 1728 sous la forme *affe* (avec déglutination de l’article *l’* par mécoupure) et encore présent en argot en 1836³¹, a été identifié par Dauzat (1911, 305) comme un emprunt au rotwelsch *leff* “cœur”, lui-même emprunté à hébr. לב *lebh* de même sens. Certes, si l’évolution sémantique par métonymie s’explique d’elle-même, le cœur étant l’organe vital par excellence, ou par un croisement avec als. *Lewe* “vie” (type all. *Leben*), nous postulons cependant un emprunt direct au judéo-allemand dans lequel *leff* “vie”

²⁹ Le témoin qualifie *schtrop*, comme *schnoreur* et *metsia*, de « mots polaques », tout en précisant qu’ils étaient bien employés en français par tous les diamantaires quelle que soit leur origine, de la même manière que les autres particularismes de ce vestige de variété : *machalla* [maʃal’la] interj. “que c’est beau !”, emprunt d’une formule apotropaïque (initialement ar. مَا شَاءَ اللهُ *mā šā’a llāh*) présente dans toutes les langues des Balkans, dont le judéo-espagnol d’Orient et l’arménien, et *eseldio* [esdɛl’djo] interj. “(interj. exprimant le ravissement lorsque quelqu’un apporte une marchandise que l’on attendait)”, emprunté à judesp. *es del Dio* “(litt.) c’est de Dieu; c’est Dieu qui me l’envoie”. C’est sans doute aussi par le fait que nombre de diamantaires avaient pour langue maternelle le judéo-espagnol que l’on doit expliquer l’adaptation de yid. [-ə] posttonique final en [-a] dans *metsia*.

³⁰ Sur le rotwelsch, voir Jütte (1978) et le dictionnaire de Klepsch (2004), qui est riche en parallèles lexicographiques entre judéo-allemand de Franconie et rotwelsch de la même aire.

³¹ Sainéan (1907, 249 et 301), qui ne fait pas remonter le mot plus haut qu’au début du XVIII^e siècle, ne lui a pas attribué d’étymologie connue.

est attesté, chez Lokotsch (1927, 104, § 1312, s. v. *lēβ*), alors que ce sème est inconnu, d'après Klepsch (2004, 925), en *rotwelsch*³².

2. Emprunts lexicaux du yidich au français: une variété d'argot yidich à base lexicale française

Si le yidich, comme ces emprunts tendent à le montrer, a contribué, et de longue date, à l'argot français³³, l'inverse est également vrai.

2.1. *Lexicographie en temps de guerre: le relevé de Szajkowski*

On dispose d'une source lexicographique sur une variété argotique de yidich employée par des soldats juifs est-européens dans l'armée française pendant la guerre de 1939-1940, variété qui a absorbé de nombreux éléments français modernes. Ce travail est dû à Zosa Szajkowski, érudit polonais, qui, installé en France dans les années 1930, s'était engagé volontaire dans la Légion étrangère en 1940³⁴. En 1942, alors que, blessé et démobilisé, il est

³² Pour certains, le *rotwelsch* aurait également fourni à l'argot français ancien le mot *antifle* subst. fém. "lieu de culte catholique, église", rattaché, notamment par Lokotsch (1927, 162, § 2068, s. v. *teφillā*), au *rotwelsch tiffel* de même sens, lequel est probablement d'origine hébraïque car également présent en yidich (voir Klepsch, 2004, 500-501). Wexler (1988, 134-135) prétend au contraire que la forme française, bien qu'attestée pour la première fois en 1628, précède les formes germaniques connues pourtant depuis le XIV^e siècle, selon ses propres sources: ce serait selon lui un hébraïsme formé en France dans le parler des Juifs au Moyen Âge. Certes, si l'étymologie d'origine romane héréditaire avancée par Sainéan (1907, 182-183) peut paraître incertaine, comme l'a remarqué Dauzat (1911, 284-285), la proposition de ce dernier de faire dériver *antif(l)e*, dont le premier sens est "messe", de l'hellénisme italien *antifona* "antienne", étayée par force arguments, est beaucoup plus satisfaisante que les hypothétiques origines hébraïques, *rotwelsch* ou yidich. Cette étymologie, adoptée dans FEW (24, 658, *ANTIPHONA*), explique également la présence, signalée par Lokotsch puis Wexler (1988, 135), de ce mot en Provence, zone de contact avec l'italien.

³³ Mais, quantitativement, beaucoup moins qu'à d'autres langues européennes telles que l'anglais, l'allemand, le néerlandais ou le russe. Il existe une quantité de travaux lexicographiques sur ces questions, mais ils font rarement la part entre emprunts faits en contexte juif et emprunts généralisés à la forme standard de la langue emprunteuse. Pour l'anglais, voir par exemple Horn (2006, 471-480); pour le russe, Estraiikh (2006, 62-71); pour le néerlandais, Beem (1974) et Heikens (2002). Le français de Belgique connaît d'ailleurs un emprunt au néerlandais, *tof* adj. qual. "bien, bon, plaisant", qui est lui-même emprunté au yidich où il dérive de l'hébreu *טוב tobh* de même sens.

³⁴ Sur Szajkowski, personnage remémoré tant pour ses publications savantes sur le judaïsme français que pour l'habitude qu'il avait prise de dérober les documents

exfiltré en Angleterre où il travaille comme agent secret américain, faisant état de ses récents souvenirs de guerre, il publie une notule de deux pages en yidich intitulée *Argo fun yidishe soldatn in Frankraykh* (L'argot des soldats juifs en France), qui paraît dans la livraison de mai-juin 1942 de la revue new-yorkaise *Yidishe Shprakh*³⁵. Après un rappel des circonstances dans lesquelles «dix mille engagés volontaires juifs se sont enrôlés dans l'armée française, dont plus de 90% dans la Légion étrangère», il évoque l'existence d'un argot yidich chez ces soldats d'origine juive est-européenne dont il faisait partie, et dont il décide de rapporter «les quelques mots dont il se souvient». Ce sont, dit-il, «essentiellement des traductions de l'argot militaire français; d'autre sont d'assez purs mots yidich qui [...] ont acquis des sens de l'argot français»: il faut comprendre des calques. Il propose ensuite une liste de quarante et un de ces mots et locutions, avec quelques exemples et propositions d'étymologie assez fiables. Ce relevé, resté parfaitement inconnu malgré son intérêt certain, exige d'être exploité, au moins en ce qui concerne les mots dérivés d'une matière française, en particulier argotique³⁶. C'est ce que nous nous proposons de faire ici.

2.2. *Les emprunts au français dans le yidich des soldats de 1939-1940*

Aux mots donnés, dans la graphie hébraïque, par Szajkowski, nous ajoutons une transcription latine selon la norme d'usage en yidich (YIVO). Les indications grammaticales, inexistantes dans la source, sont déduites du matériau lui-même et ajoutées d'autorité. La sémantisation, en français, traduit les gloses en yidich de Szajkowski, ainsi que l'étymologie, pour laquelle nous suivons et développons ses propositions.

d'archives sur lesquels il travaillait, on dispose désormais d'une monographie (Moses Leff, 2015). Szajkowski a également publié quelques-unes de ses recherches, empreintes de la curiosité du dilettante, sur la langue des Israélites de France.

³⁵ Szajkowski (1942, 89-90).

³⁶ Les mots purement yidich consistent essentiellement en des développements sémantiques dus plutôt au contexte de guerre qu'à l'influence française, comme, par exemple, *אייער* *eyer* subst. pl., au propre, «œufs», ici «grenades», ou des spécialisations de sens motivées par la situation: par exemple, *ארוףגען* *arofgeyn* verbe, au propre «descendre», ici «descendre en première ligne du front». Certains sont vraiment motivés par un usage argotique militaire français, comme *טעפל* *tepl*, au propre «marmite» et ici «bombe», par calque de fr. *marmite* «gros obus ennemi» (déjà en 1914-1918, d'après le TLF), ou *כלב* *kelef*, au propre «chien» et ici «adjutant» par calque de fr. *chien de quartier*. Enfin, d'autres sont tout à fait originaux, tels *לאקשענען* *lokshenen* verbe intrans. «parler italien», conversion de *לאקשן* *lokshn* subst. «pâtes alimentaires» qui suppose un développement sémantique métonymique initial *lokshn* «Italiens» (en vertu du fait que les Italiens sont réputés être des mangeurs de pâtes), sur le modèle de fr. (argot) *macaroni* «Italien» (déjà en 1820, d'après le TLF).

- anmerdirn* <אַנמערדירן> verbe “causer des ennuis”. Emprunté à frm. *emmerder* avec réinterprétation de la voyelle initiale comme le préfixe verbal germanique à nuance inchoative *an-*.
- bekn* <בעקן> verbe “manger”. Emprunté à fr. *becter* / *becqueter* (verbe à large polysémie, répandu après 1914 dans le sens de “manger” d’après le TLF).
- bobke* <באָבקע> subst. “rumeur”. Diminutif hypocoristique, avec substitution suffixale de *-ard* par *-ke*, de frm. *bobard* “faux bruit, fausse nouvelle ou opinion erronée” (« généralement en temps de guerre ou de trouble politique » d’après le TLF).
- fe-me* <פעֿמע> subst. “carte postale à l’usage des soldats, au coût d’affranchissement réduit”. Adaptation de fr. *FM*, sigle de *franchise militaire*, mots qui figurent, comme leur abréviation, sur ce type de papier à lettre.
- genzl* <גענזל> et *genzele* <גענזעלע> subst. fém. “femme”. Emprunté à fr. *gonz(ess)e*, de même sens (avec nuance péjorative), attesté depuis le XVI^e siècle et d’origine vraisemblablement fourbesque (FEW 22, 14a).
- godassn* <גאָדאָסן> verbe “partir, s’en aller”. Verbe construit métaphoriquement sur frm. *godasse* “chaussure”, avec une évolution sémantique rappelant la locution frm. *tirer ses grègues* / *tirer ses chaussures*.
- inaptnik* <אינאַפּטניק> subst. masc. ou adj. qual. RÉJ. “inapte à être soldat”. Formé de fr. *inapte* + suffixe d’agent yidich (d’origine slave) *-nik*.
- kanondl* <קאַנאָנדל> subst. masc. “canon de 75”. Emprunté à fr. *canon* + suffixe hypocoristique affectif yidich *-dl* exprimant la familiarité du soldat avec cette arme emblématique.
- khuya* <כּוּיאַ> subst. masc. “grand frère”. Emprunté à fr. *khouya*, mot d’arabe dialectal passé en argot des casernes depuis la conquête de l’Algérie dans le sens de “frère” et, accessoirement, étymon de fr. *crouille* “(terme injurieux à l’égard des arabes)”³⁷.
- lates* <לאַטעס> subst. fém. pl. “chaussures”. Emprunté à fr. (argot) *lattes* “chaussures”, attesté dans ce sens en 1953 d’après le TLF mais sans doute plus ancien³⁸.
- ordinere kapore* <אָרדינערע קפּורע> loc. nom. “caporal en charge de la cuisine”. Calque phonétique plaisant de fr. *caporal d’ordinaire*, où *ordinaire* se retrouve dans l’emprunt *ordinere* et *caporal* remplacé par yid. (et hébr.) *כּפּורע* “expiation”, mot courant en yidich dans diverses locutions où il prend les sens de “sacrifice; punition; victime”³⁹.
- ponye* <פּאָניע> subst. “argent, monnaie”. Emprunt à fr. (argot) *pognon* de même sens (Szajkowski écrit *poignon*, forme désuète).
- tuyve* <טוּבֿייע> subst. masc. “médecin, docteur”. Prénom hébraïque (fr. *Tobie*) resémantisé plaisamment par calque phonétique de frm. *toubib* de même sens.

³⁷ Sur l’étymologie ce mot en français, voir Quinsat (1991, 174).

³⁸ Frm. *lattes* “chaussures plates et sans contreforts” est attesté chez Céline en 1936, cité par Cellard / Rey (1991, 483).

³⁹ Sur ce mot et son très riche sémantisme, voir les considérations de Wexler (1987, 195-196).

Il faut également ajouter à cette liste yid. אַרְגוֹ argo “argot”, que nous ne trouvons attesté nulle part ailleurs que sous la plume de Szajkowski, mais qui est évidemment un emprunt à fr. *argot*. Cependant, rien ne permet de déterminer s’il a effectivement été employé par les locuteurs de cet argot yidich *in situ* ou s’il est dû à la volonté de Szajkowski de nommer *a posteriori* cette variété qu’il décrit.

2.3. Analyse du matériau

Relevons quelques procédés morphocréateurs ici à l’œuvre. En premier lieu, deux calques phonétiques, *tuvye* et (*ordinere*) *kapore*, substituant des mots hébreux à des formes vernaculaires, procédé courant en yidich et résultant de la situation de diglossie avec l’hébreu, langue liturgique des locuteurs et pourvoyeuse d’emprunts. Par ailleurs, la grande majorité des emprunts dénotent une familiarité des locuteurs avec l’argot français (*gonzesse*, *pognon*, *bobard*, *lattes*, *emmerder* – à l’inclusion de l’élément argotique non indigène *khouya*, *toubib* !) dont les mots sont intégrés au diasystème yidich : par déplacement de l’accent (et donc adaptation des syllabes posttoniques, comme dans *ponye*), par ajout de suffixes propres à la langue emprunteuse (*bobke*). C’est précisément l’usage de suffixes yidich qui permet aussi d’intégrer les mots français non argotiques (*inaptnik*, *kanondl*) en les gratifiant de nuances sémantiques absentes dans la langue source.

Évoquons en dernier lieu un verbe qui n’est pas emprunté au français mais formé selon un procédé morphocréateur bien connu dans les langues romanes : שלום-אלענטירן *sholem-alentirn* verbe “saluer, dire *sholem aleykhem* [yid. salut à toi]”. Il s’agit d’un délocutif, soit, ici, un verbe construit sur un énoncé dans une situation énonciative, en l’occurrence le salut ordinaire yidich שלום עליכם *sholem aleykhem*, auquel est ajoutée une flexion verbale. Ce phénomène, comme chacun sait, a été décrit et nommé pour la première fois par Benveniste (1966 [1958], 277-285) qui pensait l’avoir identifié dans le verbe latin *salutare* “saluer”, dont on a par la suite réfuté le caractère délocutif, tout en étendant le concept de délocutivité à d’autres classes de mots. Ici, c’est bien un verbe délocutif dans l’acception benvenistienne. Si Szajkowski signale cette formation, c’est sans doute qu’elle lui paraissait anormale en yidich : on peut donc postuler qu’elle est un calque de *saluer*, verbe dont les locuteurs de cette variété de yidich auraient analysé comme un délocutif pour construire un verbe similaire dans leur argot.

Que ce soit du yidich au français ou du français au yidich⁴⁰, ces exemples démontrent que c'est bien souvent l'argot, langue basse par excellence, qui sert de biais d'introduction à la matière lexicale, créant, comme ici, de curieux carrefours où se croisent le roman, le germanique et le sémitique. Peut-être est-ce finalement là la cause de la désaffection scientifique à l'égard de ces cas de contact, dont nous espérons, dans ces quelques notes, avoir montré l'intérêt.

Paris

Peter NAHON

3. Références bibliographiques

- ALFC = Dondaine, Colette / Dondaine, Lucien, 1972-1991. *Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté*, 4 vol., Paris, CNRS.
- Beem, Hartog, 1974. *Uit Mokum en de mediene: Joodse woorden in Nederlandse omgeving*, Assen, Van Gorcum.
- Beider, Alexander, 2014. «Romance Elements in Yiddish», *Revue des études juives* 173, 41-96.
- Ben-Lévi, G. [pseudonyme de Weill, Godchaux], 1846. «La schoule, la synagogue et le temple», *Archives israélites de France* 7, 659-668.
- Benveniste, Émile, 1966 [1958]. «Les verbes délocutifs», *Problèmes de linguistique générale* [I], Paris, Gallimard, 277-285.
- Bourgeois, Henri, 1913. *Petite grammaire judéo-allemande à l'usage des personnes qui désirent s'initier à la langue des Juifs de Russie, Galicie et Roumanie*, Paris, Durlacher [1^{re} éd. dans *RLPC* 45 (1912), 170-188, 243-255; 46 (1913), 12-23, 99-108, 177-83].
- Bourgeois, Henri, 1921. «L'argot des juifs alsaciens», *Revue Anthropologique* 31, 256-257.
- Bruant, Aristide / Bercy, Léon de, 1901. *L'argot au XX^e siècle – Dictionnaire français-argot*, Paris, Ernest Flammarion.
- Bruant, Aristide / Bercy, Léon de, 2009. *L'argot au XX^e siècle – Édition inversée et raisonnée du dictionnaire français-argot (1901 et 1905) par Denis Delaplace*, Paris, Classiques Garnier («Classiques de l'argot et du jargon»).

⁴⁰ Que le français a d'ailleurs parfois appelé *argot* à l'instar de l'allemand, qui a longtemps nommé *Jargon* la langue *yidich*: voir par exemple l'article de Bourgeois (1921, 256-257), dans lequel, malgré son titre, il n'est pas question d'argot proprement dit mais seulement de judéo-alsacien. Frm. *jargon* adj. qual. «en langue yidich, qui se rapporte à la langue yidich, yidich» (attesté, par exemple, chez Bourgeois, 1913, 2, qui écrit: «Il n'existait pas, jusqu'ici, de grammaire jargon») est quant à lui un emprunt à all. *Jargon* dans le sens susmentionné. En dernier lieu de cette nomenclature des glottonymes français du judéo-allemand, mention doit être faite de *tudesque* ou *judéo-tudesque* que nous avons entendu parfois employer avec une nuance vaguement péjorative en contexte israélite non *askenazi*.

- Cellard, Jacques / Rey, Alain, 1991. *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette-Masson.
- Céline, Louis-Ferdinand, 1938. *L'École des cadavres*, Paris, Denoël.
- Cohen, Marcel, 1953. «Compte rendu de U. Weinreich, *Languages in Contact*», *BSL* 49/2, 16-18.
- Dauzat, Albert, 1911. «Les emprunts dans l'argot (suite et fin)», *RPhFL* 25, 284-308.
- Dauzat, Albert, 1917. *Les argots de métiers franco-provençaux*, Paris, Champion.
- Delmaire, Danielle, 2011. «Communautés juives du nord de la France et délinquance sous la Révolution», *Archives juives* 44/2, 44-58.
- Esnault, Gaston, 1965. *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, Larousse.
- Estraikh, Gennady, 2008. «From Yiddish to Russian: A Story of Linguistic and Cultural Appropriation», *Studia Hebraica* 8, 62-71.
- Fuks, Leo, 1987. «The Romance Elements in Old Yiddish», in: Katz, Dovid (ed.), *Origins of the Yiddish Language: Winter Studies in Yiddish*, Oxford, Pergamon, vol. I, 23-25.
- Georges-Michel, Michel, 1948. *La cage à poules, roman de la côte*, Paris, Éditions Baudinière.
- Gold, David L., 1983. «From Latinic *purgare* to British Jewish English *porge*: A Study in Jewish Intralinguistics», *Jewish Language Review* 3, 115-117.
- Grégoire, abbé Henri, 1968 [1788]. *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, rééd. Paris, Edhis, 1968.
- Heikens, Henk [et al.], 2002. *Hebreeuwse en Jiddisje woorden in het Nederlands: spelling, uitspraak, buiging, herkomst, betekenis*, La Haye, Sdu Uitgevers.
- Hirschler, Raoul, 1896. «Leçons de choses juives à l'usage de la jeunesse israélite», in: *Annuaire israélite du midi de la France pour l'année religieuse 5657 (du 8 septembre 1896 au 26 septembre 1897)*, Toulouse, s.n., 67-96.
- Horn, Dara, 2006. «The Future of Yiddish—in English: Field Notes from the New Ashkenaz», *Jewish Quarterly Review* 96, 471-480.
- Hunger, Willy, 1917. *Argot – Soldaten-Ausdrücke und volkstümliche Redensarten der französischen Sprache*, Leipzig, Gustav Fock.
- Jean-Javal, Lily, 1927. *L'Inquiète*, Paris, Plon-Nourrit.
- Jütte, Robert, 1978. *Sprachsoziologische und Lexikologische Untersuchungen zu einer Sondersprache*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag GMBH.
- Klepsch, Alfred, 2004. *Westjiddisches Wörterbuch: Auf der Basis dialektologischer Erhebungen in Mittelfranken*, Tübingen, Max Niemeyer.
- Loeb, Isidore, 1885. «Un épisode de l'histoire des Juifs de Savoie», *Revue des études juives* 10, 32-59.
- Lokotsch, Karl, 1927. *Etymologisches Wörterbuch der Europäischen (Germanischen, Romanischen und Slavischen) Wörter orientalischen Ursprungs*, Heidelberg, Carl Winter.
- Masson, Céline (ed.), 2007. *Shmattès, la mémoire par le rebut: actes du colloque, les 29, 30 et 31 mars 2004 au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme de Paris*, Paris, Lambert-Lucas.

- Masson, Michel, 2012. «Légendes étymologiques : à propos de quelques mots français réputés provenir de l'hébreu», in: Baumgarten, Jean / Costa, José / Guillaume, Jean-Patrick / Kogel, Judith (ed.), *En mémoire de Sophie Kessler-Mesguich*, Paris, Presses Sorbonne-Nouvelle.
- Moses Leff, Lisa, 2015. *The Archive Thief: The Man Who Salvaged French Jewish History in the Wake of the Holocaust*, Oxford, Oxford University Press.
- Noll, Volker, 1991. *Die fremdsprachlichen Elemente im französischen Argot* (Heidelberger Beiträge zur Romanistik, 25), Francfort/Berne/New York/Paris, Lang.
- Pansier, Pierre, 1924-1927. *Histoire de la langue provençale à Avignon du XII^e au XIX^e siècle*, t. 3, Avignon, Aubanel.
- Quinsat, Françoise, 1991. «Emprunts à l'arabe d'Afrique du Nord: mots argotiques, grossiers, péjoratifs ou familiers», *FM* 59/2, 164-187.
- Rajsfus, Maurice, 2002. *Paris, 1942. Chroniques d'un survivant*, Paris, Noesis.
- Rézeau, Pierre, 2015. *L'Alsace au fil des mots. Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace*, Strasbourg, Vent d'Est (1^{re} éd., 2007, Presses univ. de Strasbourg).
- Rigaud, Lucien, 1878. *Dictionnaire du jargon parisien: l'argot ancien et l'argot moderne*, Paris, Ollendorff.
- Rosignol, Gustave-Armand, 1901. *Dictionnaire d'argot, argot-français, français-argot*, Paris, Ollendorff.
- Sainéan, Lazare, 1907. *L'argot ancien, 1455-1850*, Paris, Champion.
- Sainéan, Lazare, 1912. *Les sources de l'argot ancien*, t. 2 (*Le dix-neuvième siècle*), Paris, Champion.
- Sainéan, Lazare, 1920. *Le langage parisien au XIX^e siècle*, Paris, E. de Boccard.
- Sainéan, Lazare, 1925. *Les Sources Indigènes de l'Étymologie Française. Nouvelles Perspectives*, t. 1, Paris, E. de Boccard.
- Szajkowski, Zosa, 1942. «פראנקרייך אין סאַלדאַטן פון יידישע אַרגאָט» [Jewish Soldier's Slang from France], *Yidishe Shprakh* 2/3, 89-90.
- Vautherin, Auguste, 1896-1901. *Glossaire du patois de Châtenois avec vocables des autres localités du Territoire-de-Belfort et des environs, précédé de notes sur le patois de la région*, Belfort, Imprimerie de E. Devillers (réimpression, Genève, Slatkine Reprints, 1970).
- Vidocq, Eugène, 1829. *Mémoires de Vidocq, chef de la police de Sûreté jusqu'en 1827*, t. 3, Paris, Tenon.
- Virmaître, Charles, 1890-1900. *Supplément au Dictionnaire d'argot fin-de-siècle*, Paris, A. Charles.
- Wexler, Paul, 1987. *Explorations in Judeo-Slavic Linguistics*, Leyde, Brill.
- Wexler, Paul, 1988. *Three Heirs to a Judeo-Latin Legacy: Judeo-Ibero-Romance, Yiddish, and Rotwelsch*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- Wexler, Paul, 1989. *Judeo-Romance Linguistics. A Bibliography*, New York/Londres, Garland.

